



VIOLENCES DOMESTIQUES ET MIGRATIONS

**1^{ère} journée du réseau valaisan contre
les violences domestiques – 2014**

3 avril 2014

**Aula François-Xavier Bagnoud, HES-SO Valais,
Rte du Rawyl 47, 1950 Sion**

La première journée du réseau contre les violences domestiques est organisée par le Secrétariat à l'égalité et à la famille en réponse à une demande des spécialistes intervenant dans les situations de violences domestiques. Cette journée vise à renforcer la collaboration entre les différent.e.s professionnel.le.s et institutions travaillant avec des victimes et des auteur.e.s de violences intrafamiliales. Après une matinée qui apportera des éléments théoriques spécifiques au contexte migratoire, l'après-midi abordera le travail en réseau autour de quelques situations concrètes.

**ÉGALITÉ
FAMILLE
GLEICHSTELLUNG**




**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Soutenu par



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra





PROGRAMME

08h30 – 08h40

ACCUEIL

08h40 – 09h00

ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

Nicole Langenegger Roux, Responsable du Secrétariat à l'égalité et à la famille
Aude Monnat, Présidente de la Commission cantonale consultative pour l'intégration des personnes migrantes

09h00 – 09h45

COMMENT ABORDER LES VIOLENCES DOMESTIQUES DANS UN CONTEXTE MIGRATOIRE ?

Jean-Claude Métraux, Psychiatre, chargé de cours à l'Université de Lausanne

09h45 – 10h15

VIOLENCES DOMESTIQUES DANS LE CONTEXTE MIGRATOIRE : DIMENSIONS ET EXPLICATIONS POSSIBLES

Luzia Siegrist, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG, Domaine Violence domestique DVD, Berne

10h15 – 11h00

VIOLENCES DOMESTIQUES ET DROIT DES MIGRATIONS

Ivo Zucha, Conseiller spécialisé, Office fédéral des migrations, Berne

11h00 – 11h20

PAUSE

11h20 – 11h45

MARIAGES FORCÉS : QUAND LES VICTIMES TÉMOIGNENT

11h45 – 12h15

MARIAGES FORCÉS : QUE DIT LA LOI ?

Caroline Monnet, Adjointe du Service de la population et des migrations, Sion

12h15 – 12h55

MARIAGES FORCÉS : ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

Anne Marie von Arx Vernon, Directrice adjointe, Le Cœur des Grottes, Genève

13h00 – 14h15

REPAS

14h15 – 16h45

VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET PARCOURS MIGRATOIRE. QUELS PROCESSUS ET QUELLES INTERVENTIONS DES PROFESSIONNEL.LE.S ? QUELQUES MISES EN SITUATION.

Un montant de 30 francs sera perçu sur facture pour le repas de midi.
Aucune place de parc n'est disponible à la HES-SO.
Prière d'utiliser le parking de la Cible.
Traduction simultanée en français et en allemand.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS JUSQU'AU 21 MARS 2014

Secrétariat à l'égalité et à la famille

Par téléphone : 027 606 21 20

Par fax : 027 606 21 27

Par e-mail : SEF-SGF@admin.vs.ch

Pour l'inscription, merci de fournir les informations suivantes :

Nom, prénom, institution, adresse, adresse e-mail et profession ou fonction.

